

Sujet : [Spam] Enquête publique sur 3 nouveaux SPR de Saint-Raphaël

De : JEAN-PIERRE DEMANGEON

Date : 15/05/2022 10:50

Pour : "sprstraphael-epvar@administrations83.net" <sprstraphael-epvar@administrations83.net>

Bonjour,

« A propos de l'actuelle enquête publique actuelle qui repose sur un dossier **bâclé** :

- Le projet prétend protéger 445 hectares ; au mieux cela concerne **150** hectares
- Les éléments de patrimoine remarquable ne sont ni identifiés dans les 3 Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), ni hors des 3 SPR. **Que "protège"-t-on en fait?**
- Le règlement de "protection" n'est ni écrit, ni même esquissé : ce sera l'objet d'une autre enquête publique/ Mais l'exemple de la villa Alcyon montre que si l'on souhaite réellement "protéger" alors il faut tenir compte de ce qui se passe aux voisinage immédiat de la zone à "protéger" : à quoi ça sert d'avoir un élément de patrimoine remarquable ceinturé de cubes de béton sans arbres ?
- Si dès maintenant on ne se pose pas la question d'une **bande tampon protectrice**, à la prochaine enquête publique portant sur le règlement de protection, il nous sera expliqué que c'est trop tard : la délimitation s'est faite avant, on ne peut plus revenir dessus...
- Le projet ne prend pas en compte **la protection et la préservation de la Ville-Jardin** et de sa trame arborée qui est le berceau de tous ces éléments patrimoniaux remarquables
- Les petits cubes de béton **rasant tout et artificialisant** tout pourront prospérer comme les panonceaux rouges et bleus 'non aux petits immeubles, oui au recours des riverains' »

Jean-Pierre DEMANGEON